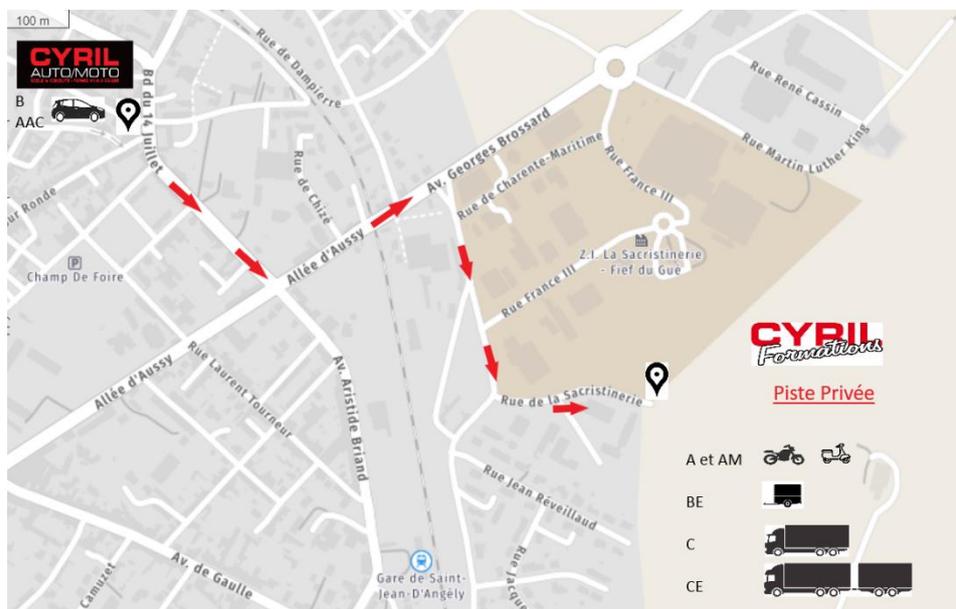


Tarifs Permis A1



Formation finançable par le Compte Personnel de Formation (sous-conditions)

TARIFS PERMIS A1				
Forfait code moto	En ligne	En ligne via CPF	Sans code	Sans Code via CPF
	Frais administratifs	60 €	60 €	60 €
Frais traitement CPF		80 €		80 €
Examen Code ETM	30 €	30 €		
Formation en ligne Easyweb (durée de 6 mois)	0 €	0 €		
Pratique				
Une évaluation de départ	0 €	0 €	0 €	0 €
20 h de formation	800 €	800 €	800 €	800 €
Accompagnement plateau	45 €	45 €	45 €	45 €
Accompagnement circulation	45 €	45 €	45 €	45 €
TOTAL FORMATION	980 €	1 060 €	950 €	1 030 €
Tarifs supplémentaires				
Heures Supplémentaires	40 €			
Présentation examen Plateau	50 €			
Présentation examen Circulation	50 €			



Horaires d'ouvertures :

Lundi : *Fermé au public le matin*, ouvert de 14h à 18h

Mardi, mercredi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi : *Fermé toute la journée au public*

Samedi : de 9h à 12h

40 Boulevard du 14 Juillet - 17400 Saint Jean D'Angely

Tel : 05.46.33.09.27 - @ : cyrilautomoto@orange.fr

Site Web : cyril-auto-moto.fr



Permis A1



Le Permis A1 permet de conduire une moto légère qui ne dépasse pas 125 cm³ et dont la puissance n'excède pas 11kw ou une moto 3 roues dont la puissance est inférieure à 15kw

Les enjeux de la formation à la conduite :

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclette sont largement surexposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation :

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de correctement maîtriser.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.